

Développement

Ecolos et pros du tourisme peinent à se comprendre

Trois projets Alpes vaudoises 2020 ont été mis à l'enquête. Trois oppositions ont été déposées par Pro Natura. Décryptage

David Genillard

De part et d'autre, on clame l'incompréhension. Les associations écologistes ont été informées des développements prévus par Alpes Vaudoises 2020, disent les responsables des remontées mécaniques. Des séances d'information unilatérales qui restaient dans les généralités et ne permettaient pas de juger de l'impact de chaque projet, rétorque Pro Natura Vaud. Résultat? Au Meilleret, sur le glacier des Diablerets et à Leysin, les trois dossiers «remontées mécaniques» liés à Alpes vaudoises 2020 (AV2020) mis à l'enquête en 2015 ont rencontré autant d'oppositions (voir infographie). L'un a été abandonné, deux autres ont finalement débouché sur des compromis.

Associations pinailleuses?

Erik Söderström a lui-même piloté les séances d'information aux associations. L'ingénieur spécialisé dans les remontées mécaniques s'avoue surpris de ces blocages: «Nous avons communiqué et un gros travail a été fait sur le plan environnemental dans le cadre d'Alpes Vaudoises 2020. Cela dit, je conçois que les ONG aient besoin de consulter le projet détaillé pour l'évaluer.»

Directeur de Télé-Leysin-Les Mosses-La Lécherette (TLML) et syndic de Leysin, Jean-Marc Udriot en convient: «Mais, dans ce cas, pourquoi attendre le dernier jour de la mise à l'enquête et faire opposition, au lieu d'entrer en contact avec les communes pour en discuter?» Pierre Besson, directeur des remontées mécaniques de Villars, Gryon et des Diablerets, s'interroge lui aussi: «Les milieux écologistes prônent le tourisme quatre saisons. Mais ils contestent même des projets de piste de VTT qui iraient dans ce sens. On en vient à se demander s'ils ne

«Pourquoi attendre le dernier jour de la mise à l'enquête et faire opposition, au lieu d'en discuter avec les autorités?»



Jean-Marc Udriot
Syndic de Leysin

«Nous ne contestons pas les projets, mais ils doivent être élaborés dans le respect de la loi»



Michel Bongard
Secrétaire de Pro Natura Vaud

font pas opposition par principe. Ces blocages nous coûtent beaucoup d'énergie.»

Auteurs trop pressés?

Michel Bongard, secrétaire de Pro Natura Vaud, se défend de pratiquer une politique de l'opposition systématique: «A nous aussi, ces démarches coûtent de l'argent et de l'énergie. Nous ne contestons pas les projets en eux-mêmes et reconnaissons l'enjeu économique. Nous avons fait des concessions importantes à ce titre. Mais les dossiers doivent être élaborés dans le respect de la loi.»

Les sociétés de remontées mécaniques prendraient-elles un malin plaisir à se mettre hors-la-loi ou pêchent-elles par précipitation? Michel Bongard penche pour la deuxième proposition. Quand bien même elles s'entourent de bureaux spécialisés chargés de mener des études d'impact. «Ayant travaillé pour de tels bureaux, j'ai pu constater que les moyens financiers et le temps ne sont pas forcément donnés pour aller au bout des choses. Pour le projet des Fers, à Leysin, l'étude a par exemple été réalisée sur neuf mois, alors qu'elle aurait dû l'être sur une année. Et puis ces études doivent conclure à la faisabilité d'un projet. Les cabinets sont forcés de trouver des solutions.»

Bureaux captifs?

Les biologistes sont-ils captifs des

porteurs de projet? Eric Morard, du Bureau BEB SA, à Aigle, qui a accompagné TLML sur le dossier des Fers, s'en défend: «Notre rôle est de livrer une appréciation la plus objective possible. Mais les valeurs mesurées restent subjectives et les directives existantes matière à appréciation. Il arrive donc qu'il existe une différence d'appréciation des impacts entre un bureau et une ONG.»

Question de point de vue

Au final, si les projets divisent, la conclusion est la même dans les deux camps: tout est question d'appréciation. «Il est évident que ces oppositions représentent une perte de temps pour les projets, souligne Philippe Grobéty, syndic d'Ormont-Dessus, où se trouvent Les Diablerets. Mais tout est question de point de vue: les remontées mécaniques veulent que les dossiers aillent de l'avant et les associations veulent prendre du temps pour garantir la protection de l'environnement.» Un avis partagé par Michel Bongard: «Nous avons une idée différente du paysage et de la manière d'«exploiter» cette ressource.»

Aux communes, peut-être, de mieux informer, estime pour sa part Jean-Marc Udriot: «On devrait être plus proactif, présenter le dossier de mise à l'enquête très tôt aux associations. Il y a des solutions à trouver pour améliorer le dialogue.»

Difficile de jauger la valeur du paysage

● Quelle valeur a un site donné? Et quel impact aura sur lui toute construction? C'est la double question à laquelle les bureaux spécialisés mandatés par les porteurs de projets doivent répondre. «Nous commençons par réaliser un double inventaire, explique Eric Morard, du bureau BEB SA, à Aigle. Existe-t-il des zones protégées dans le secteur concerné? Quelles espèces végétales et animales y sont présentes? A quelles périodes de l'année? Est-ce qu'elles peuvent être perturbées par

une exploitation du site?» Pour répondre, les biologistes effectuent des relevés sur le terrain, mais se fondent également sur les données relevées au fil des décennies par des confrères. «En Suisse, nous avons la chance de posséder un réseau d'observateurs très fourni», souligne Eric Morard. Les spécialistes effectuent également des cottages du sol. «Cela nous permet de savoir si des précautions devront être prises lors du chantier et de la remise en état qui suivra», poursuit Eric Morard.

Une fois ces données compilées, une carte des zones sensibles peut être élaborée et superposée aux plans du projet. «On voit alors où peuvent se situer les conflits et ce qui peut être adapté pour y remédier. Par exemple: peut-on envisager de déplacer un pylône qui serait implanté dans une prairie intéressante? Quelles compensations doivent être mises en place pour limiter l'impact?» Le chantier lancé, des biologistes sont mandatés pour s'assurer que ces recommandations sont correctement appliquées.

L'Entente aiglonne marque son territoire

Elections communales

28 février

Avec cinq candidats à la Municipalité, le nouveau groupement d'Aigle affiche d'emblée l'ambition d'être une formation qui compte

A peine née, l'Entente aiglonne réalise une entrée musclée sur la scène politique d'Aigle. Le groupement, lancé notamment par les opposants au projet Aigle Centre 2020, réunit des indépendants de sensibilités politiques différentes. Il présente 22 candidats au Conseil communal et pas moins de cinq de ses membres briguent la Municipalité. Parmi eux, le président du PDC Aigle-Chablais, Christophe Barbezat, a choisi avec son parti de s'associer à cette nouvelle formation pour faire son entrée dans l'arène politique aiglonne. A ses côtés, Philippe Bellwald, Philippe Kappeler, Michel Martenet et Yvan Prêtre veulent «faire comprendre que nous sommes prêts à nous engager pour une gestion citoyenne de notre commune», explique Michel Martenet. «Il ne s'agit pas d'un parti, nous ne cherchons pas à faire de la politique politicienne, précise encore le publiciste. Nous voulons nous porter garants de l'écoute des citoyens, apporter un équilibre dans la ville où nous vivons tous ensemble, avec des intérêts communs.»

Au total, il y aura 14 candidats à l'Exécutif du chef-lieu. Piero Ruggiero et Raphaël Honkou représenteront le Parti socialiste, Jean-

Luc Mayor l'UDC, Frédéric Borloz, Grégory Devaud, Isabelle Rime, Marc-Olivier Drapel le PLR, Maude Allora et Nicolas Biffiger Alternatives-Les Verts.

A Ollon, la naissance d'une formation d'entente est plus discrète que chez ses voisins. Deux membres figurent sur la nouvelle liste, sans candidature à l'Exécutif. Les Verts présentent huit candidats au Conseil communal et Alain Dériaz brigue la Municipalité. Jean-Michel Clerc, Nicolas Croci-Torti, Sally-Ann Jufer, Jean-Christophe Lack et Patrick Turrian visent l'Exécutif pour le PLR, qui présente par ailleurs 51 candidats au Conseil. Jean-Luc Chollet, Josiane Panchaud et Lyne Perret s'investissent pour PS et Plus, qui propose 25 candidatures au Conseil, Janique Bonzon et Philippe Pastor figurent sur la liste de l'UDC qui totalise 20 noms pour l'organe délibérant.

A Bex, tous les candidats figurent sur des listes existantes. La plus fournie est celle du Parti socialiste, majoritaire dans la commune, qui présentera 29 candidats au Conseil communal; 21 figurent sur celle du parti Avançons, 19 pour le PLR, 17 pour Ouverture et Alliance du centre et 16 pour l'UDC. Quatorze candidats briguent la Municipalité: Eliane Desarzens, Pierre Dubois, Christophe Siméon et Jacques-Olivier Budry (PS), Pierre-Yves Rapaz et Christoph Roesler (UDC), Pierre Rochat, Sandrine Moesching-Hubert et Emmanuel Capancioni (PLR), Daniel Hediger, Valentine Moreillon et Jean-François Cossetto (Avançons), Michael Duperutt et Circé Fuchs (Ouverture et Alliance du centre).

Flavienne Wahli Di Matteo

Les pirates se lancent à l'assaut de Montreux

Elections communales

28 février

Le Parti Pirate vaudois s'invite à Montreux dans la course aux élections avec une liste de trois candidats, dont un à l'Exécutif

Si le dépôt des listes pour les élections communales (premier tour le 28 février) devait réserver une seule surprise sur le district Riviera - Pays-d'Enhaut, c'est bien celle-ci: le Parti Pirate vaudois entre dans la danse à Montreux, avec une liste de trois candidats, dont un à l'Exécutif.

La bataille pour la Municipalité mettra aux prises onze candidats pour sept sièges. Majoritaire à l'Exécutif, le Parti libéral-radical (PLR) présente ses quatre sortants, le syndic Laurent Werhli ainsi que les municipaux Pierre Rochat, Christian Neukomm et Jean-Baptiste Piemontesi. Chez les socialistes, le municipal Alain Feissli étant démissionnaire, le parti a choisi trois candidats: ce sont les conseillers communaux Olivier Gfeller et Irina Gote, ainsi que la municipale sortante Jacqueline Pellet. Allié avec les socialistes, Les Verts ont désigné Caleb Walther. L'UDC présente Catherine Buchet, et Emmanuel Géta sera le champion de Montreux Libre et de l'Alliance du Centre.

Candidat du Parti Pirate «Ni de gauche, ni de droite», Cédric Marsen veut se battre pour l'avantage de logements à loyer abordable, des places de crèches et une

mobilité plus fluide. Au total, le PLR présente 64 candidats à ces élections, le PS 40, Les Verts 14 et l'UDC 10.

A Vevey, tout était écrit avant-hier et, comme convenu, le syndic Laurent Ballif ne se représente pas. Douze candidats sont en lice pour cinq sièges: l'UDC Bastien Schobinger, dont l'arrière-grand-père fut municipal il y a juste cent ans, les PDC Martino Rizzello et Jean-Marc Roduit, les socialistes Lionel Girardin (ex-municipal), Isabel Jerbia et Darren Roshier, les «Libres» Jérôme Christen (sortant) et Michel Agnant, Elina Leimgruber (sortante) pour Les Verts, le PLR Etienne Rivier (sortant) et Pierre-André Roduit, et enfin Yvan Luccarini pour Décroissance-Alternatives.

A La Tour-de-Peilz, ce ne sont pas moins de cinq candidats qui se présenteront unis sous la seule bannière Centre droit boëland: les sortants Olivier Wälchli et Olivier Martin, Alain Grangier (tous trois PLR), Jean-Pierre Schwab (PDC et Indépendants) et Nicolas Fardel (UDC). Face à eux, les socialistes Taraneh Aminian (sortante), Raphaël Onrubia, Richard Sendra, mais encore François Vodoz (La Tour-de-Peilz Libre et PBD). Au délibérant, 110 candidats se disputeront les 85 sièges.

A Château-d'Œx, pas de coup de sac puisque les sept municipaux sortants se représentent tous: les PLR Charles-André Ramseier, Charles Abram Favrod-Coune, Christian Daenzer, Eric Grandjean, François Jaquillard, l'UDC Stéphane Henchoz et le PS Eric Fatio.

Claude Béda
Christophe Boillat